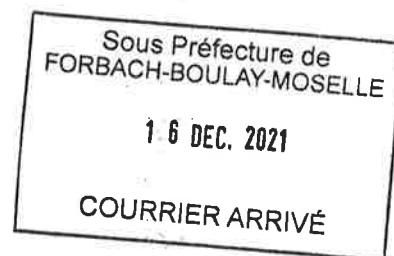




Nombre de délégués
en exercice : 55

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2021

A la suite d'une convocation en date du 30 novembre 2021, les membres composant le Comité Syndical du Sydemé se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 06 décembre 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydemé.

✓ Etaient présents : 29

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Claude KLEIN, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Joël NIEDERLAENDER, Christian CLEMENT, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

Étaient représentés par leur suppléant(e) : 2

Monsieur Gilbert SCHUH représenté par Eliane JACQUES, Durkut CAN représenté par Michel ROUCHON.

✓ Excusés : 15

Mesdames, Messieurs Alexandre CASSARO, Jean-Luc JEHIN, Guy BORN, Pascal LAUER, Didier ZIMNY, Bernard CLAVE, Sylvain NEUGEBAUER, Jean-Paul TINNES, Roland GLODEN, Luc BALLASSE, Emmanuel THIRY, Ginette MAGRAS, Serge STEBLER, David SUCK, François GATTI.

✓ Excusés ayant donné procuration : 4

Monsieur Cyrille FETIQUE a donné procuration à Dominique LIMBACH, Madame Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Madame Cathia HEIM a donné procuration à Joël ROMANG, Monsieur Jean-Claude HEHN a donné procuration à Jean-Paul HILPERT.

✓ Absents : 5

Mesdames, Messieurs Sabrina HASSINGER, Chantal PLATTE, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Emmanuel SCHULER.

08. MARCHES PUBLICS

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE POUR LES INSTALLATIONS ET LES SITES DU SYDEME

Le Comité Syndical,

EXPOSE que le marché pour la fourniture et l'acheminement d'électricité pour les différents sites et installations du Sydeme arrivant à échéance le 31 décembre 2021, il convient de renouveler les contrats.

CONSIDERANT qu'une procédure d'Appel d'Offres ouvert formalisée a été lancée le 26 octobre 2021 pour la fourniture et l'acheminement d'électricité pour les installations suivantes :

- Lot 1 : les sites de Morsbach (Méthavalor, les moteurs de cogénération de Méthavalor, siège, centre de tri Multiflux) et l'unité de confection de sacs située à Behren-lès-Forbach ;
- Lot 2 : les installations situées à Sarreguemines (unité de méthanisation de Sarreguemines, centre de transfert, centre de tri Multiflux, local accueil de pesée, Plate-forme de compostage) ;
- Lot 3 : centre de transit de Sainte-Fontaine ;
- Lot 4 : centre de tri Multiflux de Faulquemont ;
- Lot 5 : centre de transfert de Creutzwald.

La date de réception des offres était fixée au 29 novembre 2021 à 12h.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) compétente pour l'attribution des marchés, s'est réunie le 29 novembre 2021 à 16h pour analyser les offres.

PRECISE que cinq offres ont été remises dont deux sont irrégulières.
Les trois offres admises répondent aux exigences du cahier des charges.

CONSIDERANT que la CAO a attribué les lots du marché dans les conditions financières ci-dessous :

- Lot 1 attribué à EDF pour un montant prévisionnel de 865 197,97€ TTC/an,
- Lot 2 attribué à EDF pour un montant prévisionnel de 173 820,97€ TTC/an,
- Lot 3 attribué à ENERGIS pour un montant prévisionnel de 90 698,71€ TTC/an,
- Lot 4 attribué à EDF pour un montant prévisionnel de 85 139,16€ TTC/an,
- Lot 5 attribué à ALTERNA pour un montant prévisionnel de 4 995,73€ TTC/an.

La durée du marché est définie pour la période 2022 – 2024.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, par :

35 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décident

- De prendre acte de la décision de la CAO d'attribuer le marché dans les conditions susmentionnées ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents du marché ;
- D'inscrire les crédits correspondants au budget.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 06 décembre 2021
Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le **16 DEC. 2021**
Et de la transmission en Sous-Préfecture le **16 DEC. 2021**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a surname.

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE
16 DEC. 2021
COURRIER ARRIVÉ

